DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU FORMULAIRE POUR L’OUVERTURE DES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES DE BASE

(CENTRE MEDICAL)

1. **un formulaire à retirer auprès du Service des Soins de Santé de Base et de la Médecine Libérale et des Dispensaires Privés (SSSBMLDP) de la Direction des Soins de Santé de Base (DSSB) ou au niveau du SDSP de rattachement**
2. une demande sur papier libre à adresser au Ministre chargé de la Santé indiquant l’adresse précise du lieu d’implantation de la formation sanitaire.
3. un projet de santé à signer.
4. un schéma d’ensemble du domaine à signer.
5. un certificat juridique du domaine ou bail de location.
6. un plan schématique avec légende du local à signer.
7. une liste des matériels techniques existants à signer.
8. une photocopie certifiée conforme à l’original des diplômes / titres pour tout personnel  soignant par l’Etablissement de formation.
9. une photocopie de la carte professionnelle à jour délivrée et certifiée par l’Ordre professionnel d’appartenance pour tout personnel soignant.
10. un contrat de travail (Employeur-travailleur) ou d’association (Cabinet Médical de Groupe) préalablement visé par l’Ordre professionnel concerné.
11. un statut pour les Associations.
12. une équivalence administrative délivrée par le Ministère en charge de la Fonction Publique pour les diplômes délivrés par un établissement privé ou titres étrangers;
13. pour l’ouverture d’un Cabinet dentaire, la demande doit être adressée à l’ONOS pour avis.
14. une description de dispositif de traitement de déchets à signer.
15. **un rapport de l’état des lieux effectué par le SSSBMLDP.**
16. quatre (04) enveloppes timbrées, dont 1 GM avec adresse et 3 MM sans adresse.